

recherche, développement et autres services de consultation pendant l'année financière en cours, à combien se chiffre chaque contrat et quel en est l'objectif?

(Le document est déposé.)

LE PROGRAMME D'AIDE À L'EXPLORATION MINIÈRE DANS LE NORD

Question n°204—M. Firth:

1. Quels ont été les bénéficiaires du Programme d'aide à l'exploration minière dans le Nord (AEMN) durant chacune des années financières de 1968-1969 jusqu'à maintenant, et quels montants sont en cause dans chaque cas?

2. Quels sont les objectifs du programme précité?

3. Le Ministère a-t-il fait une évaluation du programme et, dans l'affirmative, à quand remonte le dernier rapport sur la question?

(Le document est déposé.)

LES PROJETS DU PIL

Question n° 208—M. Lambert (Bellechasse):

Au 31 décembre 1972, combien de projets le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration a-t-il reçus en vertu du Programme d'initiatives locales, a) pour quel montant total, b) quel est le nombre de projets acceptés au 31 décembre 1972, c) pour quel montant, d) à cette même date, quel est le nombre de projets approuvés pour la province de Québec, e) dans quels comtés et combien par comté?

(Le document est déposé.)

QUESTIONS ORALES

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

L'APPROVISIONNEMENT EN PÉTROLE DE L'EST DU CANADA—LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources si un accord est intervenu avec les États-Unis dans le secteur dont le ministre a dit qu'il était en discussion, c'est-à-dire, l'assurance de l'approvisionnement en pétrole de l'Est du Canada au cas où cette région se verrait privée de pétrole en provenance de l'étranger?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Non, monsieur l'Orateur, aucun accord n'est intervenu. En ce moment, nous espérons une reprise des entretiens officiels sur cette question.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre nous dirait-il ce qui empêche l'accord d'intervenir et si, avant d'en arriver là les autorités américaines ne cherchent pas à obtenir une assurance précise concernant le maintien de l'approvisionnement en pétrole ou en gaz en provenance de l'Ouest du Canada?

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Pas une assurance précise, monsieur l'Orateur.

L'hon. M. Stanfield: Le ministre dirait-il à la Chambre quelle sorte d'assurance les États-Unis désirent obtenir avant de conclure avec nous un accord qui nous garantirait dans une certaine mesure l'approvisionnement en pétrole de l'Est du Canada en cas d'urgence?

Questions orales

L'hon. M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déclaré à la Chambre la semaine dernière, ils s'intéressent à la possibilité d'importer du pétrole, surtout pour le marché du centre du continent.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA BAIE JAMES—L'ATTITUDE DU QUÉBEC QUANT À LA VENTE DE L'ÉLECTRICITÉ AUX ÉTATS-UNIS

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, le ministre confirmera-t-il la déclaration qu'il a faite hier selon laquelle le gouvernement du Québec a fait savoir au gouvernement fédéral qu'il n'entend pas vendre aux États-Unis de l'énergie électrique provenant du projet hydro-électrique de la baie James?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, rien n'indique jusqu'ici qu'une certaine proportion de cette énergie électrique soit vendue en Ontario ou à l'étranger. Nous croyons comprendre que cet emplacement sera exploité pour répondre aux besoins du Québec.

L'hon. M. Hamilton: Cet arrangement ne signifie pas alors que le gouvernement fédéral reprendrait l'ancienne idée d'un réseau national d'électricité?

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, à mon avis, un tel réseau serait une autre affaire. Un des objectifs d'une politique énergétique serait de favoriser, lorsque la chose serait possible, l'échange d'énergie électrique entre les provinces canadiennes. Plus précisément en ce qui concerne le projet de la baie James, je crois comprendre que ce projet sera exploité uniquement pour la consommation au Québec.

LE PÉTROLE—LES STOCKS DISPONIBLES POUR MARS, AVRIL ET MAI

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse aussi au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Elle porte sur sa déclaration du 9 janvier, comme en fait foi la page 87 du *hansard* comme quoi il n'y a certainement aucun problème quant aux matières brutes destinées à alimenter de façon continue les raffineries et sur sa déclaration à la Chambre vendredi dernier en réponse à ma question. Il a dit:

Nous savons qu'il y a des pressions au sujet de la situation en mars. À l'heure actuelle, nous ne savons pas précisément si l'industrie sera en mesure, comme je l'ai laissé entendre, de régler elle-même la question.

Le ministre peut-il me dire quel facteur est intervenu pour modifier la situation du 9 janvier où il n'existait aucun problème de pénurie, à tel point que maintenant le ministre et l'industrie ne sont pas certains des approvisionnements disponibles pour mars et les prochains mois?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, la très forte hausse du niveau de la demande. Le député se souvient que dans une déclaration il y a une dizaine de jours le Président a annoncé une autre augmentation du contingent américain d'importation du pétrole canadien.

M. Douglas: Comme le ministre albertain des Mines et des Minéraux, M. Dickey, a déclaré que février marquait le premier mois dans l'histoire de l'Alberta où il y aurait plus de consommateurs pour le pétrole de cette province